



Ottawa, le 13 janvier 2022

MISE À JOUR IMPORTANTE | Retour en présentiel le 17 janvier

COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

J'espère que vous vous portez bien. J'aimerais d'abord vous remercier pour votre engagement au cours des derniers jours. Nous sommes conscients des défis occasionnés par l'enseignement en mode virtuel. Grâce à vous et à notre personnel, votre enfant a pu poursuivre son apprentissage et retrouver une certaine normalité. Nous vous en sommes reconnaissants.

Comme vous le savez déjà, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un retour de l'enseignement en présentiel à compter du lundi 17 janvier 2022. Ce retour comporte de nouveaux ajustements visant à rendre nos écoles encore plus sécuritaires.

Masques

Au cours de la semaine du 17 janvier, votre enfant recevra deux masques en tissu à trois épaisseurs. Bien que le port du masque à trois plis ne soit pas obligatoire, il procure une meilleure protection qu'un masque de tissu à une seule couche. Nous encourageons donc votre enfant à utiliser les masques à trois plis. Peu importe le masque porté par votre enfant, il est important que le masque soit lavé tous les jours et bien ajusté au visage.

Distribution de tests de dépistage rapide

Au cours de la semaine du 17 janvier, chaque élève recevra 2 tests de dépistage rapide. Nous attendons les livraisons des tests d'ici dimanche. Tous les efforts possibles seront déployés pour une livraison rapide dans les écoles en début de semaine. Il est donc possible que votre enfant ne reçoive pas de tests lundi. Les tests seront d'abord remis aux élèves des écoles élémentaires et à l'ensemble du personnel, puis aux élèves du secondaire.

Nous vous demandons d'utiliser ces tests seulement si votre enfant présente des symptômes, conformément à l'outil de dépistage révisé.

Signalement de l'absentéisme des élèves et du personnel

Le gouvernement de l'Ontario a récemment modifié ses attentes en matière de rapports et de

surveillance de l'incidence des cas de COVID dans les écoles. À compter du 19 janvier 2022, les directions d'école devront signaler quotidiennement au ministère de l'Éducation les absences des élèves et du personnel ainsi que les fermetures d'écoles. Les données seront publiées sur Ontario.ca à compter du 24 janvier 2022.

Les directions d'école devront également faire un signalement aux autorités en santé publique lorsque le pourcentage d'absence franchira un certain seuil. Nous sommes en attente de précisions additionnelles du ministère de l'Éducation à ce chapitre que nous vous partagerons dans les meilleurs délais.

Ventilation

Les unités additionnelles de filtration HEPA fournies par le ministère de l'Éducation ont été déployées et installées en fonction des directives ministérielles.

Vaccination

Afin de faciliter l'accès à la vaccination, des cliniques seront organisées dans certaines écoles pendant les heures de classe ou après. Si une clinique a lieu dans l'école de votre enfant, vous en serez informés dans les meilleurs délais. Que la clinique ait lieu pendant ou après les heures de classe, le consentement parental sera requis pour la vaccination des enfants de 5 à 11 ans. Le formulaire de consentement vous sera partagé au moment opportun.

La vaccination demeure le meilleur moyen de contrer la propagation du virus. Pour obtenir plus d'information sur la vaccination, nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants:

- [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19 pour les enfants \(de 5-11 ans\)](#)
- [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19 \(12 ans et plus\)](#)
- [COVID-19 vaccination pour les enfants et les jeunes](#)

Autoévaluation quotidienne

Le [formulaire d'autoévaluation quotidien des élèves](#) a récemment été mis à jour. Nous vous demandons de vous assurer que vous ou votre enfant le remplissez chaque matin avant d'aller à l'école. Il est essentiel de suivre les recommandations qui en découlent. Si votre enfant a des symptômes de la COVID, il doit s'isoler quel que soit son statut vaccinal et même si le résultat au test de dépistage antigénique rapide est négatif.

Services de garde

Les services de garde d'enfants avant et après l'école seront disponibles dès le 17 janvier.

Les services de garde d'urgence ne seront plus offerts à compter du 15 janvier.

Outils informatiques

Les élèves de l'élémentaire qui ont reçu un outil informatique avant le congé des Fêtes ou cette semaine le garderont en leur possession jusqu'à ce que la direction de l'école lui demande de le retourner.

Suspension de certaines activités

Les compétitions et les pratiques sportives, les chorales à cohortes multiples, les ensembles à instruments à vent, les activités parascolaires et les sorties éducatives, qui étaient permises au secondaire, sont suspendues au moins jusqu'au 28 janvier inclusivement. La situation sera réévaluée au cours des deux prochaines semaines et ces activités pourront reprendre dès qu'il sera sécuritaire de le faire.

En raison de la situation sanitaire actuelle, les installations scolaires demeurent fermées à la communauté jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes bien conscients que tous ces changements peuvent être stressants pour votre enfant et vous et exigent beaucoup d'adaptation et de résilience.

C'est en collaborant et en nous serrant les coudes que nous réussirons à passer au travers cette plus récente vague de la pandémie et continuer à offrir à votre enfant un milieu d'apprentissage bienveillant et sécuritaire.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre confiance. Passez une belle fin de semaine en famille .

Sylvie C.R. Tremblay
Directrice de l'éducation